



Santé Mentale Exclusion Sociale
Mental Health Social Exclusion

2010

PARTICIPER & PARTAGER

*Le défi d'une intégration active capable de
promouvoir la Dignité et la Santé*

PROPOSITION pour le XIème CONFÉRENCE EUROPÉENNE
Santé Mentale Exclusion Sociale

BUCAREST - Novembre 2010 (?)

Promu par : **SMES-Europa**

Préparé et organisé avec : Association Caritas - Association Casa Ioana - Association roumaine de psychiatrie communautaire - Association Sf. Stelian - Ligue roumaine de santé mentale - Organisation suédoise pour l'aide humanitaire individuelle I.M. - Samu social -

Conjointement à : SMES-Bruxelles; SMES-Madrid; Association espagnole de neuropsychiatrie; Secours Catholique; Ligue bruxelloise Francophone Santé Mentale; Projet UDENFOR;

Sous les auspices de

Avec l'aide financière de

INTRODUCTION

LES RAISONS DU PROJET : Organiser le prochain XIème Conférence européenne SMES - 2010 à Bucarest:

- **Pauvreté et exclusion: 79 millions de personnes en Europe** vivent dans la pauvreté et / ou sont menacées d'exclusion sociale. La pauvreté « absolue » est répandue en Roumanie, et un grand nombre de personnes souffre de privations matérielles et de marginalisation sociale, ce qui est intolérable.
(Cf. *Eurobaromètre* et de nombreux documents en ligne sur la pauvreté en Roumanie).

La Commission et le Parlement ont décidé de faire de **2010 l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**, afin d'avoir « un impact radical sur l'éradication de la pauvreté ». Ces instances ont recommandé en même temps de centrer la réflexion sur une 'intégration active' fondée sur trois piliers complémentaires et inséparables :

1. l'aide pour l'obtention d'un revenu minimum suffisant,
 2. des marchés du travail propices à l'intégration,
 3. l'accès à des services de qualité.
- Au niveau européen, la **santé mentale** ne semble pas être considérée comme une priorité dans les politiques de Santé, et la situation est probablement identique en Roumanie, (cf. le *Livre vert de la Commission sur la Santé mentale*, et de nombreux documents en ligne concernant la santé mentale en Roumanie).

La Commission a proposé un Pacte pour la santé mentale. La mise en œuvre de ce Pacte s'appuie sur cinq thèmes prioritaires, qui peuvent être une source d'inspiration pour notre conférence :

1. Prévention du suicide et de la dépression
2. La santé mentale chez les jeunes et dans l'éducation
3. La santé mentale sur le lieu de travail
4. La santé mentale chez les personnes âgées
5. La lutte contre la stigmatisation et l'exclusion sociales

Pour ces raisons essentielles, SMES-Europa a proposé d'organiser, conjointement aux Associations et Institutions locales, la prochaine 11^{ème} conférence européenne à Bucarest en 2010. - De nombreuses Associations et Institutions participent aux côtés de SMES-Europa à cette initiative.

OBJECTIF DU PROJET: A l'occasion du XIème conférence européenne en 2010, SMES-Europa, souhaite nous réunir tous pour échanger des idées, débattre et réfléchir sur le THÈME GÉNÉRAL et les SUJETS SPÉCIFIQUES que nous pourrions proposer pour la conférence.

"PARTICIPER ET PARTAGER, le défi d'une intégration active capable de promouvoir la Dignité et la Santé, et d'élargir l'accès des personnes les plus démunies aux services sociaux et de santé." Tel est le thème central que nous proposons pour ce projet.

MÉTHODE SUIVIE POUR LE PROJET : Les divers AXES que nous proposons pour la préparation de la conférence 2010, offrent l'occasion de faire participer dans la préparation des professionnels d'autres villes Roumaines et d'autres pays européens, pour que tous puissent apprendre les uns des autres, pour mettre solidement en place une méthode de coopération et pour impliquer de plus les organes politiques et les administrateurs et, plus largement, pour sensibiliser toute la société civile à la situation scandaleuse dans laquelle se trouvent les personnes qui souffrent dans des conditions d'extrême pauvreté sociale, de dénuement au plan de la santé et d'abandon.

IDÉES GÉNÉRALES & PROPOSITIONS

Pour le PROJET de XIème CONFÉRENCE EUROPÉENNE SMES

PARTICIPER & PARTAGER

Le défi d'une intégration active capable de promouvoir la Dignité et la Santé et d'élargir l'accès des personnes les plus démunies aux services sociaux et de santé

1° LES CONFÉRENCE EUROPÉENNES SMES

La conférence SMES européen est une initiative fondamentale de l'Association SMES-EUROPE. Il est à la fois la synthèse, la conclusion, et le support de diffusion d'un travail préparatoire considérable, réalisé par les groupes de travail de différentes métropoles européennes au sein d'ateliers et de mini-séminaires, complété par les travaux réalisés lors de la conférence lui-même.

La conférence SMES européen ne se limite pas à être la conclusion des projets d'échanges et de coopération de SMES-Europa. Il a au contraire pour vocation de donner l'élan nécessaire pour relancer initiatives et projets.

La conférence sera préparé dans différentes villes européennes sur un certain nombre d'AXES au sein d'ateliers et de mini-séminaires organisés dans ces villes. Dans ce cadre, les participants approfondiront le thème général de la conférence, et ils en identifieront et préciseront de façon concrète les sujets prioritaires et spécifiques.

Lors de ce projet d'échanges et d'apprentissage mutuel, des participants provenant de plusieurs pays européens, rassembleront et confronteront ce qui est semblable et ce qui est différent afin de partager leurs pratiques respectives proposées comme modèle et support. Ce projet d'échanges et d'examen par des pairs des idées et pratiques ne se résumera pas à faire simplement la démonstration et l'étalage des « bonnes pratiques » ni même à « juxtaposer des idées excellentes et des discours ». Il s'attachera en fait à faire adopter une méthode ouverte de coopération et de mise en réseau entre pairs permettant de faire progresser réellement et concrètement l'analyse des causes de l'exclusion et de promouvoir la participation citoyenne et la solidarité pour une intégration sociale durable, réelle et active, en faveur d'un nombre plus important de personnes vulnérables et exclues.

L'articulation entre les problèmes de la **maladie et de l'exclusion et de la santé et de l'intégration**, guidera le choix du sujet prioritaire et spécifique de ce CONFÉRENCE et de ses ateliers, ainsi que le travail préparatoire à celui-ci. Il sera le cadre privilégié où échanger des idées et des expériences, rechercher et analyser les facteurs et les indicateurs de la grande exclusion, évaluer la pertinence des réponses comparées aux besoins actuels, et proposer des actions communes.

SMES-EUROPE assure la promotion, le parrainage et la coordination de la conférence européenne, en travaillant en collaboration avec quelques partenaires locaux et européens, et par l'entremise de Comités : de pilotage, d'organisation et de collecte de fonds.

L'organisation pratique de la conférence est confiée à des associations ou à des agences du pays d'accueil, relevant du secteur social et du secteur de la santé, et qui sont confrontées tous les jours aux problèmes de santé et d'exclusion.

Chacun des CONFÉRENCE a son style particulier, et sa conception et sa mise en oeuvre peuvent varier en fonction du pays d'accueil qui le prépare. Cependant, en dépit des caractéristiques régionales, tous les CONFÉRENCE MHSE visent à réaliser les objectifs suivants :

1. **Favoriser et faciliter les rencontres** ainsi que les échanges de vues sur les expériences faites dans les grandes villes européennes, analyser les similitudes qui rapprochent ou les différences qui mettent en contraste ces expériences, et faire ressortir les difficultés spécifiques, afin de présenter des propositions et des solutions adaptées.
2. **Réaliser la synergie** interdisciplinaire et interprofessionnelle existant entre les personnes qui travaillent dans ce domaine, le secteur public et le secteur privé, afin de promouvoir la formation d'un **Réseau européen**, à partir des groupes locaux.
3. **Promouvoir l'évaluation comparative** des actions et pratiques psychosociales, analyser la demande (les besoins), et l'offre (les services) afin de parvenir en retour à plus d'efficacité et de pertinence.
4. **Proposer en alternative des initiatives innovantes intégrées et articulées**, à moyen/long terme, en matière d'assistance, de traitement et surtout de prévention.
5. **Présenter des motions ou propositions concrètes** dont le but est de favoriser et de faciliter la (ré)appropriation des droits et l'accès aux droits : soins de santé, logement, emploi.
6. **Promouvoir une formation spécifique**, continue, à dispenser au personnel travaillant dans ce secteur ouvrant la possibilité « *d'échanger les expériences et les travailleurs spécialisés, et d'accroître les compétences* ».
7. **Faire participer – dans la mesure du possible – des représentants d'anciens bénéficiaires et des familles.**
8. **Impliquer les décideurs politiques** et les Administrateurs en charge des affaires sociales et de santé : au niveau local, national et européen.
9. **Faire participer** les médias de communication de masse qui ont pour mission de diffuser des informations et des formations sociales et de santé.
10. **En un mot, impliquer la Société civile dans son ensemble.**

2° DIX CONFÉRENCE EUROPÉENNES : chaque conférence s'est inscrit dans la suite du précédent car il en a été à la fois le suivi et le prolongement. Certains de ces sujets pourraient offrir une source d'inspiration ou donner certaines idées pour des sujets spécifiques au prochain Conférence européenne SMES.

- ❑ **1^{er} Conférence à Rome 10-13 /12/ 1992 :** « *Maladies mentales et exclusion sociale : les malades mentaux menacés de 'clochardisation'* » a constitué la toute première étape d'une prise de conscience plus aiguë des problèmes liés à la précarité sociale et socio-économique subie par les clochards, les vagabonds, les mal logés, les sans-abri et les personnes assistées. Plus de 50 conférenciers venus de Bruxelles, XXX, Londres et Paris, ont eu la possibilité de présenter à Rome la situation qui prévaut dans leur propre capitale, d'analyser les difficultés rencontrées, les solutions proposées, et d'échanger sur les résultats des expériences et les nouvelles initiatives.
- ❑ **2^{ème} Conférence à Bruxelles 2-4 / 12 / 1993:** « *Malades mentaux et sans-abri : prévention – réhabilitation – assistance* », inscrite dans le prolongement du précédent Conférence tenu à Rome, cette manifestation a représenté une réelle avancée à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Elle a été en effet un véritable succès qui s'est mesuré au nombre nettement plus important de participants (plus de 120 personnes) qualifiées dans différentes disciplines sociales et sanitaires, venus de 10 capitales européennes.
- ❑ **3^{ème} Conférence à Paris 19-20 / 05 / 1995 :** « *De l'exclusion à la participation : un défi impossible ?* » Organisé conjointement par le Secours Catholique, Médecins du Monde, l'Association Emmaüs, le Centre Hospitalier St Anne. Plus de 120 personnes venues de 14 capitales européennes ont participé à ce Conférence.
- ❑ **4^{ème} Conférence à Madrid 16-19 / 04 / 1997 :** « *Avant tout citoyen. L'exclusion : un problème brûlant* ». Organisé par l'Association espagnole de Neuropsychiatrie en collaboration avec d'autres organisations. Plus de 300 participants en provenance de l'Union européenne ainsi que des pays de l'Europe de l'Est ont conduit des réflexions et échangé des expériences et des propositions sur les sujets suivants : l'intégration, la dés-institutionnalisation, prévenir l'exclusion des malades mentaux, la citoyenneté et la santé. Les débats et propositions ont été résumés au sein d'un document qui en a fait la synthèse, la Charte rédigée par l'assemblée plénière à la fin de la conférence.
- ❑ **5^{ème} Conférence à Copenhague 6-9 / 05 / 1999 :** « *Dialogue et Exclusion* ». Organisé par le « projet UDENFOR », en collaboration avec d'autres associations et institutions danoises intervenant dans le secteur social et dans celui de la santé, en faveur des personnes exclues.
- ❑ **6^{ème} Conférence à Athènes 29-30 / 09 / 2000 :** « *Vivre en bonne santé dans la dignité* ». Organisé par la « SOCIÉTÉ DE PSYCHIATRIE SOCIALE ET DE SANTÉ MENTALE », en collaboration avec d'autres associations et institutions grecques, sous les auspices du Ministère grec de la santé et de l'assistance sociale et de la Commission européenne. Plus de 200 participants venus de plusieurs métropoles européennes ont conduit des réflexions et échangé des expériences et des propositions sur les sujets suivants : « de quelle façon la société civile peut-elle promouvoir la SANTÉ et la santé mentale, la réintégration sociale et la responsabilisation des personnes défavorisées, en faisant appel à leurs services, et en jouant aussi son rôle dans le développement d'une nouvelle culture du respect de la DIGNITÉ humaine ? »

- **7^{ème} Conférence à Lisbonne 10-12/10/2002: « Échanger des idées, changer de pratiques ! »**
Organisé conjointement par SMES-EUROPE et ARIA sur les sujets suivants :
 - « INFORMATION SUR LE TERRAIN », un défi politique, éthique et professionnel, lié à la dés-institutionnalisation des 'mentalités et des compétences' et associé à des pratiques de proximité...
 - « RESPONSABILISATION », un moyen de dépasser le point de vue traditionnel de « l'aide caritative », et de nous permettre une exploitation optimale des ressources résiduelles des individus.
 - « CONSTRUCTION DE RÉSEAU » un vrai partenariat pour se départir de la compétition et de ce que la situation présente a de stérile et de contre-productif.

- **8^{ème} Conférence à Prague 17-19/06/2004 « Dignité et Santé : Droits et Accès »**
Ce séminaire consistera en un échange d'idées, d'expériences, de compétences et de projets pilotes dont le but est d'apporter une précieuse contribution à la construction d'une Nouvelle Europe de Citoyens où TOUS, et en particulier les défavorisés et les plus vulnérables, seront intégrés et auront l'occasion de participer activement dans la société.

Autour du thème central « Dignité et Santé » cinq aspects seront développés qui ont des incidences directes sur la santé mentale et la souffrance psychique :

- SANTÉ: accessibilité et obstacles à des services de santé et de santé mentale de qualité.
- RESSOURCES : des ressources de base décentes et adéquates pour le bien-être de tous.
- LOGEMENT : le droit de tous les individus et de toutes les familles à un logement décent, abordable et permanent.
- TRAVAIL : un emploi adapté pour une participation active à la société.
- EDUCATION: le droit et l'accès à l'éducation, en particulier en faveur des enfants et des jeunes.

Ces droits ont été unanimement déclarés mais rarement reconnus par les instances même qui devraient les garantir.

Nous ne sommes pas à court de déclarations, ce qui nous manque, c'est la mise en application. Nous avons besoin de combler l'écart entre les Plans d'Action Nationaux pour l'Intégration (NAP/incl) et les pratiques et l'action au quotidien !

- **9^{ème} Conférence à Berlin 06-08 / 10 / 2005 : « Dignité et Santé : Droits et Accès »**
Onze pays de l'Union européenne élargie ont travaillé ensemble à ces échanges. Ce séminaire a eu pour but de resserrer les liens inter-européens et d'examiner les atouts et faiblesses des Plans d'Actions Nationaux de manière à pouvoir formuler des propositions et recommandations concrètes. S'agissant des personnes exclues, les principales questions auxquelles nous nous intéressons sont les suivantes :
 - *Ont-elles accès à tous les droits de citoyens?*
 - *Sont-elles aidées et accompagnées au cours de leur réhabilitation ?*
 - *Sont-elles accueillies comme des participants légitimes par les institutions publiques ?*
 - *Leur tendons-nous suffisamment la main tout en respectant en même temps leurs besoins spécifiques ?*
 - *L'aide caritative aide-t-elle toujours à la réintégration, perpétue-t-elle ou fait-elle empirer certaines conditions de vie ?*

Que reste-t-il de l'engagement pris à Lisbonne en 2000 « d'éradiquer la pauvreté et l'exclusion d'ici à 2010 » ? L'objectif doit être de promouvoir une Europe des Citoyens pour tous, quelles que soient leurs conditions sociales. Des citoyens qui sont en mesure d'exercer pleinement leurs droits et de remplir leurs devoirs ; des citoyens traités avec respect et dignité où qu'ils se trouvent et quel que soit leur chemin personnel dans la vie et l'endroit où ils habitent.

- **10^{ème} Conférence à Rome 23-25 janvier 2008 : « Gravité de la pauvreté et de l'exclusion : résignation ou défi »**
La discrimination et la stigmatisation sont en augmentation, la marginalisation et la pauvreté frappent un nombre grandissant de personnes ; l'exclusion extrême fait des victimes de plus en plus nombreuses.

La communauté européenne, envers et contre toute sa rhétorique sur l'exclusion sociale, n'a pas réussi à traiter ces problèmes avec efficacité sur les 15 dernières années :

- L'ampleur prise par la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe est inacceptable !
- La stigmatisation et la discrimination associées à la maladie mentale sont tenaces.
- Les causes de la pauvreté et de l'exclusion sont loin d'être éradiquées en Europe. Conseil Européen Lisbonne 2006

OBJECTIFS : Regarder rétrospectivement ce qui a changé au cours des 15 dernières années, en mieux ou en pire ?

Recherchez des points de vue et des propositions en vue de mettre en place des droits effectifs et l'accès à la santé et aux services sociaux :

- Santé mentale et assistance médicale,
- Emploi : réhabilitation et réintégration,
- Migration : santé mentale et dignité

3° LE PROJET de conférence européenne : objectif - cible - sujet

Un conférence européenne SMES en 2010 sera le résultat de deux ans d'échanges et de construction de réseaux autour de problématiques socio-politiques, de recherches et d'autres travaux socio-psychiatriques auprès des malades mentaux dont l'exclusion sociale est la plus grande.

Dans les pays européens un nombre grandissant de personnes vit malheureusement encore à la « lisière » des États-providence. La marginalisation et l'exclusion sociale frappent en effet un nombre de plus en plus important (16 à 18 %) de citoyens rendus vulnérables et inadaptés par les conditions socio-économiques et sanitaires dans lesquelles ils vivent en permanence.

« Surmonter la pauvreté n'est pas un geste de charité. C'est un acte de justice. C'est la protection d'un droit humain fondamental, le droit à la dignité et à une vie décente » - Nelson Mandela

Objectifs généraux :

- Promouvoir le **droit** des exclus et des sans-abri et leur **ouvrir plus largement l'accès** à des services sanitaires et sociaux de *qualité* afin de favoriser **l'intégration et la solidarité actives** dans les pays européens, en particulier en Roumanie.
- Faciliter et améliorer les occasions **d'apprendre les uns des autres**, chercher à instaurer des échanges de réflexions, de stratégies et de connaissances et promouvoir des recherches qui peuvent conduire à des prises en compte politiques et se situer à l'origine d'initiatives pratiques.
- Accroître la **coopération européenne entre praticiens et théoriciens** dans le cadre d'un travail interdisciplinaire.
- **Sensibiliser et responsabiliser** toute la société civile.
- Impliquer et faire participer les **organes politiques et les administrations**.

Groupes cibles : (ceux-ci pourront être une source d'inspiration pour déceler des sujets spécifiques)

- **Indirectement** : les sans-abri dans les rues (quels que soient leur âge, leur sexe, leur situation et leur statut...) et les malades mentaux abandonnés sans soutien ni traitement, les personnes âgées isolées, les enfants et jeunes adolescents égarés dans la société, les immigrants qui ne se sont pas intégrés.
- **Directement** : les professionnels et les bénévoles travaillant directement auprès des sans-abri et des personnes exclues. Parmi ceux-ci peuvent figurer par exemple les travailleurs sociaux, psychologues, médecins généralistes, médecins, infirmiers et personnel d'ONG.

Sujet général *l'intégration active et durable passe nécessairement par le partage et la participation.*

Binômes indissociables : (ceux-ci pourront être une source d'inspiration pour déceler des sujets spécifiques)

Dignité & droits – Accès & services de qualité - Dés-institutionnalisation & information des défavorisés sur le terrain- Participation & Intégration - Stigmatisation & Discrimination - Prévention & Chronicité

N.B. : Dans les AXES préparatoires : réunions, ateliers et mini-séminaires, le Comité de Pilotage doit identifier **un thème et des sujets** pour la conférence d'une façon plus précise, concrète et détaillée.

Le **sujet général** du prochain conférence est l'attention à la **DIGNITÉ & SANTÉ - DROIT & ACCÈS AUX DROITS** à un plus grand nombre de personnes défavorisées et exclues :

- **santé/santé mentale** : parce qu'elle est négligée et refusée
- **ressources** : un revenu minimum suffisant pour tous
- **Logement** : *un logement* adapté et non un simple abri pour la nuit et contre le froid.
- **Travail** : un poste facilitant l'intégration plus que le marché du travail
- **éducation** : formations et informations adaptées.

Dans le prolongement de l'analyse faite et des priorités cernées dans le Rapport Conjoint sur la Protection et l'Intégration Sociales, nous devons, en préparant les sujets de la conférence, nous centrer sur les thèmes suivants (cf. : EAPN SFD 22-10-2008 page 7) :

- promouvoir des stratégies multidimensionnelles intégrées visant à prévenir et réduire la pauvreté, en particulier la grande pauvreté, ainsi que les démarches qui seront généralisées à tous les domaines politiques pertinents
- Lutter contre la pauvreté qui frappe les enfants, et notamment contre la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, ainsi que la pauvreté au sein des familles, en portant une attention particulière aux familles nombreuses, aux familles monoparentales et aux familles qui prennent en charge une personne dépendante, ainsi que la pauvreté qui touche les enfants placés dans les institutions
- Promouvoir des marchés du travail favorisant l'intégration, traiter le problème des travailleurs pauvres et faire en sorte que le travail soit payant
- Éradiquer les difficultés qui s'opposent à l'éducation et à la formation, notamment à une formation élémentaire à l'univers numérique par la promotion de l'égalité d'accès à l'informatique et aux technologies de la communication, en s'attachant en particulier à répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées
- Aborder les dimensions du sexe et de l'âge dans la pauvreté
- Assurer l'égalité d'accès à des biens et à des services adéquats, et notamment à un hébergement décent et à la protection sanitaire et sociale
- Faciliter l'accès à des activités culturelles et de loisirs
- Surmonter la discrimination et promouvoir l'intégration sociale des immigrants et des minorités ethniques
- Promouvoir des approches intégrées à l'inclusion active
- Répondre aux besoins des personnes handicapées et de leurs familles, à ceux des sans-abri ainsi qu'à ceux d'autres groupes de personnes en situation de vulnérabilité.

4° PISTES préparatoires à la Conférence: méthode - principales activités - objectifs

Il incombera à quelques AXES de préparer la conférence dans plusieurs villes européennes où, dans le cadre **d'ateliers et de mini-séminaires**, les participants approfondiront le thème général de la conférence et cerneront et préciseront concrètement les **sujets spécifiques et prioritaires** de celui-ci.

N.B. : Les six sujets qui seront les différents sujets spécifiques à chacun des six Axes, constitueront chacun le thème spécifique des six ateliers de la conférence de Bucarest et les coordinateurs de chaque Axe assumeront ce même rôle de coordination dans le cadre de l'atelier correspondant au Conférence de Bucarest.

Méthode

- Méthodologie fondée sur le dialogue et les échanges afin d'atteindre les objectifs :
 - de complémentarité : entre les différents travailleurs présents sur le terrain
 - d'interdisciplinarité : entre système social et système sanitaire ;
 - de pluralisme : professionnels et bénévoles ;
 - trans-sectoriels : associations d'aide publiques et privées
 - de lien entre recherche et action : praticiens et théoriciens
 - de lien entre les personnes exclues et nous tous
- Créer un forum/un espace pratique propice à des réflexions et propositions très pragmatiques.
- Développer une coopération continue entre les professionnels des pays européens, dont l'objet sera de : prévenir l'exclusion sociale des malades mentaux, en créant et en développant des initiatives de réinsertion.
- Concourir à bâtir et promouvoir divers réseaux de professionnels désireux de travailler sur la problématique de l'exclusion : d'une part, des réseaux traitant ce problème dans un secteur donné, sous un angle donné, et d'autre, part, des réseaux étudiant ce problème dans une perspective plus large « paneuropéenne » ;
- Formuler une déclaration politique sur la question des malades mentaux exclus de la société.

Principales activités

- Préparer et réaliser trois ateliers - mini-séminaires transnationaux : à Brasov, Timisoara et Iasi.
- 1 conférence européenne en 2010 à Bucarest (Novembre ?)
- Publication et diffusion des résultats et propositions.

Objectifs

- Dans chacun des cinq pays, présenter et mener un débat sur la pratique quotidienne et les dispositions locales qui soit entravent soit encouragent l'accès aux services sociaux et de santé pour les personnes sans abri et vulnérables.
- Présenter et mener un débat sur des objectifs de plans d'action nationaux susceptibles d'être efficaces pour élargir l'accès aux services d'assistance sociale et de santé.
- Faire acquérir aux travailleurs locaux une plus grande connaissance des objectifs communautaires inclus dans le Plan d'Action National, que ceux-ci pourront appliquer aux problèmes qui se posent à eux dans leurs tâches quotidiennes.
- Sensibiliser les décideurs politiques nationaux et régionaux à l'action et aux initiatives de l'Union européenne.
- Etablir des rapports et des documents locaux, capables de concourir aux pratiques locales et d'informer la planification et la politique locale.
- Etablir un rapport final dans le but de diffuser plus largement ce qui a été découvert à l'échelle locale et d'encourager ainsi l'évaluation comparative et l'émulation internationales.

5° PROGRAMMES et CALENDRIER

Activité préliminaire : année 2009

Former un comité de pilotage provisoire qui sera définitif à la fin de l'année.

1. **Sélectionner – en collaboration avec le comité de pilotage - les 3 villes roumaines où réaliser dans le 1^{er} semestre en 2010 les trois parcours / ateliers préparatoires et simultanément :**
 - a) déterminer avec le coordinateur local (ou le Membre SMES) quels seront les partenaires qui participeront à cette initiative dans le domaine social ainsi que dans celui des soins de santé et dans le secteur public ainsi que dans le secteur privé.
 - b) Définir le sujet, l'ordre du jour et le calendrier spécifiques :
 - Rechercher les spécialistes locaux qui ont pour domaines de compétence respectifs les droits de l'homme, la législation et l'accès aux services et aux droits sociaux et qui seront en mesure de dispenser pendant trois jours, le matin, une formation théorique sur le sujet identifié
 - Identifier et choisir un *service de qualité* où – pendant ces trois mêmes journées mais l'après-midi, il sera possible de collaborer au sein de groupes de travail, aux fins d'un apprentissage réciproque, avec des travailleurs locaux, et faciliter par ce biais l'analyse et l'évaluation des projets et préparer les propositions pour l'un des ateliers à organiser au cours de la conférence européenne.
2. **Etablir une grille de collecte des données locales relatives aux sujets et utiles pour étayer les réflexions et propositions des Axes.** Ceci afin de déterminer (ces rubriques ne représentant que quelques suggestions) :
 - a) les politiques sociales et sanitaires locales et nationales
 - b) quels types de priorité se voient donner les sans-abri et plus (statistiques locales et nationales)¹
 - c) législation concernant la santé et la maladie mentale
 - d) organismes d'aide sociale et de soins de santé
 - e) composition du personnel et style de travail de ces organismes
 - f) caractéristiques démographiques des utilisateurs de ces services
 - g) déficiences perçues des services fournis aux sans-abri et aux personnes exclues socialement.

Trois parcours : pour le premier semestre 2010 où seront proposés

1. **Trois jours de visites/étude consacrés aux échanges et aux visites :**
 - a. Rencontrer les associations et organismes locaux et leurs travailleurs en contact direct avec le public
 - b. Rencontrer les dirigeants et fondateurs des associations/organismes locaux
 - c. Participer à des groupes de travail avec les travailleurs locaux
2. **Un mini-séminaire aura lieu le matin du quatrième jour pour finaliser le programme de l'atelier pour la conférence 2010**

¹ N.T. Cette phrase paraît incomplète dans l'original anglais, et est traduite sous réserve.

CALENDRIER PROVISOIRE 2010 (*calendrier – site – activités – mise en oeuvre*) tous doivent être préparés et décidés ensemble pour être soumis au débat

Calendrier	Site (ville)	Activité	Organe de mise en oeuvre
1er trimestre 2010	Brasov	Programme Visites et Echanges	Bulgarie et SMES-UE
	Préparer le programme local	Activités préliminaires	SMES + partenaires
		Programme Visites et Échanges	SMES-UE + partenaires locaux
		Rapport	
2ème trimestre 2010	Timisoara	Programme Visites et Échanges	Pologne et SMES-UE
	Préparer le programme local	Activités préliminaires	SMES + partenaires
		Programme Visites et Échanges	SMES-UE + partenaires locaux
		Rapport	
3ème trimestre 2010	Iasi	Programme Visites et Echanges	Lettonie et SMES-UE
	Préparer le programme local	Activités préliminaires	SMES + partenaires
		Programme Visites et Échanges	SMES-UE + partenaires locaux
		Rapport	
4ème trimestre 2010	Bucarest Conférence européenne		
	Conférence de Bucarest	Activités préliminaires	SMES + partenaires
	Rapport	Programme Visites et Échanges	SMES-UE + partenaires locaux
	Procédure de Présentation Bruxelles	Rapport	

QUESTIONS OUVERTES :

1. AXES : choix et accord sur les **3 villes roumaines** où sera réalisé un axe de formation et d'apprentissage réciproque.
2. THÈME & SUJETS : Trouver six sujets spécifiques autour du Thème Général
3. CALENDRIER Quatre phases : 1° Préparation ; 2° Réalisation des Axes; 3° Conférence ; 4° Diffusion
4. COLLECTE DE FONDS : demander à la Commission ; autorités locales (fonds Structurels) ; Sponsors...
5. PARTENARIATS : création de Comités, distribution des rôles et fonctions, collaboration.

6° CONFERENCE EUROPÉENNE² : (proposition suggérée pour un débat commun)

A partir des expériences acquises lors des 10 conférences européennes précédents, nous proposons

a. INFORMATIONS GÉNÉRALES : (provisaires)

- DATE : 2010, fin septembre ou début octobre
- LIEU : Bucarest
- DURÉE : une demi-journée + 2 jours
- LANGUES : locale + anglais + français en séances plénières
- PARTICIPANTS : 200-250
- FRAIS D'INSCRIPTION : (locaux ; européens)
- une demi-journée pour l'enregistrement, l'accueil et le lancement et deux jours pour le programme :

b. LANCEMENT : une demi-journée pour

- L'enregistrement,
- l'accueil,
- Exposition avec débat : films, documentaires, photos, autres...
- Vidéo : nous proposons (comme à Paris) une composition vidéo comptant 5 clips ou plus (de 5 minutes maximum) réalisés dans chacun des cinq pays où se sont tenus les six Axes préparatoires au conférence.

c. Premier JOUR :

- **Séance plénière pendant la matinée** : présentation et approfondissement des principaux sujets importants et prioritaires avec débat public....
- **Six ateliers l'après-midi**, sous forme de revues par des pairs pour un apprentissage réciproque, reprenant les six sujets des Axes coordonnés par les coordinateurs des six Axes

Deux méthodes sont suggérées :

- a) **Intervision / étude de cas** (dans le cadre du centre de conférence)
- b) **Visite-échanges à l'extérieur, organisée dans des centres avec des travailleurs locaux**
(30 participants maximum pour chaque groupe)

d. Deuxième JOUR :

- **Séance plénière le matin** : tables rondes
- **Ateliers** pour les propositions finales **l'après-midi**,
- **Conclusion avec réception en soirée**

RAPPORT EUROPÉEN : celui-ci comportera :

- a) Les divers (6 ?) rapports locaux
- b) Tous documents rédigés par les 6 sites pour servir d'aide-mémoire ou de documents pédagogiques
- c) Recommandations pour les décideurs politiques nationaux et régionaux
- d) Autres

² **N.B. La méthode et les sujets sont provisoires** : tous ces aspects seront soumis au débat et feront l'objet d'une décision à la fin de l'année 2009 et au début de de 2010 quand le programme préliminaire du Congrès européen sera annoncé.

7° MÉTHODOLOGIE DE MISE EN OEUVRE

1. Pourquoi choisir de faire précéder la conférence européenne par 3 parcours ?

Pour aborder avec le plus de profondeur, de précision et de la façon la plus concrète le thème et les sujets de la conférence. Nous assurons ainsi que les apprentissages réciproques et les revues par des pairs viendront renforcer la méthode de collaboration ouverte. Ceci offre aussi l'occasion de faire participer d'autres personnes et d'autres pays à la campagne européenne 2010 pour l'intégration. A nouveau, ceci fait gagner cette problématique en importance aux yeux des médias et des décideurs politiques.

2. Pourquoi avoir choisi d'organiser des ateliers dans diverse localités ?

Chaque nation a son histoire et ses lois : il est donc inévitable que chacune ait aussi des pratiques différentes en matière d'organisation des services. On ne saurait donc prendre pour hypothèse que toute une région est uniforme dans ce domaine. Ceci offre aussi l'occasion d'impliquer le plus possible des professionnels et bénévoles d'autres villes Roumaines et européennes.

3. Pourquoi choisir de rester plus proches des travailleurs en contact avec le public ?

Parce que les travailleurs en contact avec le public connaissent vraisemblablement mieux les difficultés que les personnes rencontrent pour accéder aux services. Ce groupe est aussi le levier le plus important/le plus puissant pour développer l'accès aux services en faveur de ces personnes.

Pour la plupart d'entre eux, ils n'ont aucune formation générale ou spécialisée (par exemple juridique) au domaine de l'exclusion qu'est la violence par rapport au **droit**. Or ils sont pourtant appelés à interpréter le droit pour ces personnes.

Ils ont directement et personnellement intérêt à acquérir des connaissances qui leur permettront d'être plus efficaces dans le cadre de leurs tâches quotidiennes.

4. Pourquoi avoir choisi ce type de revues entre pairs, d'apprentissage réciproque ?

Si l'on veut changer les comportements des individus, la formation en face à face pédagogique est souvent plus efficace que les manuels qui risquent de faire progresser les connaissances sans changer pour autant les comportements.

PARTICIPATION DES PARTENAIRES

La mise en oeuvre de ce projet constituera un volet d'un processus plus vaste qui conduira à des changements concrets dans les pratiques, les services, la législation.

Faire le point de la situation dans chacun des six pays différents :

- Passer en revue et analyser la législation nationale relative aux droits de l'homme, en ce que celle-ci régit l'accès des sans abris et des personnes vulnérables aux services sociaux de soins de santé ;
- Recommandations à suivre pour transposer les acquis aux fins d'une meilleure adaptation de la législation nationale aux recommandations de l'Union européenne, susceptibles d'élargir valablement l'accès aux services sociaux et aux soins de santé dans ce contexte ;
- Collecte de données nationales ;
- Consultations et groupes de travail entre parties prenantes, organes politiques et administrateurs ;
- Diffusion des connaissances en direction des travailleurs locaux, dans les domaines du droit et de l'actualité communautaires ;
- Organisation d'une réunion dans une métropole ;
- Participation au programme international du projet ;
- Élaboration des rapports locaux.

8° RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Impact estimé sur les groupes cibles – Nous attendons de ce projet :

- Qu'il permette aux fournisseurs de services locaux destinés aux sans-abri/personnes marginalisées de faire valoir le droit communautaire pour aider leurs clients à avoir accès aux services et prestations.
- Elargir l'accès des sans-abri/personnes socialement marginalisées aux services et prestations.
- Mettre en place un noyau dur de compétences locales, qui peut être utilisé pour répandre les connaissances à l'échelle locale, régionale et nationale.

Publications et autres retombées

- Rapports locaux suivant les journées de séminaires.
- Production locale de matériels pédagogiques à l'usage des fournisseurs de services locaux.
- Publication de tous les rapports sur le site internet de SMES dans la langue locale et en anglais et, si possible dans une autre publication internationale.

Effets multiplicateurs

L'agence locale principale sera en mesure de mettre en place un programme de formation, en utilisant les résultats des recherches et séminaires locaux, afin d'assurer une diffusion plus large dans le pays considéré.

La conférence international qui marquera la fin du projet offrira la possibilité de :

1. diffuser les résultats à l'échelle internationale ;
2. sensibiliser à l'échelle internationale aux nouvelles opportunités créées par le droit communautaire ;
3. Sensibiliser à l'échelle internationale aux difficultés engendrées par les systèmes juridiques existants.

Pérennisation

(a) pérennisation au niveau individuel (s'il y a lieu) : comment les participants maintiendront-ils durablement des liens entre eux après la manifestation ? Des ateliers de suivi seront organisés par la principale agence locale, qui auront pour objet :

1. de permettre de maintenir le contact avec les participants ;
2. de permettre aux participants de perfectionner plus encore leurs compétences et leurs connaissances dans ce domaine en stimulant une pratique réfléchie ;
3. de soutenir les participants en les aidant à surmonter les difficultés qu'ils rencontreront peut-être pour utiliser leurs nouvelles connaissances dans la pratique.

(b) Pérennisation au niveau politique (s'il y a lieu) (*quel sera l'impact structurel du programme – par exemple, conduira-t-il à améliorer la législation, les codes de conduite, les méthodes, etc.?*)

Cet aspect du projet dépend de la motivation des agences locales. Les rapports établis à partir des phases de recherche et de travail en atelier du projet constitueront un outil servant à plaider et argumenter en faveur de codes professionnels locaux de contact et du changement politique. Référence à des plans d'action nationaux pour arriver à un niveau européen commun – dénominateur commun minimum au niveau judiciaire.

Plutôt que d'uniformiser les pratiques, adapter les pratiques aux besoins régionaux en commençant par un dénominateur commun minimum au niveau judiciaire.

**9° ASSOCIATION – INSTITUTION – PERSONNE DE CONTACT
CONCERNÉES**

Liste provisoire

ASSOCIATIONS LOCALES	Référent	Courriel	téléphone
Asociatia CARITAS	Pr Alexandru COBZARU	caritas@mailbox.ro	021 233 21 34 / 35
Asociatia CASA IOANA	Ian TILLING	office@casαιοana.org	021 332 63 90
As. Rom. PSIHIATRIE COMUNITARA Agentia de Monitorizare a Presei	Mugur CIUMAGEAN U	ciumageanu@yahoo.com	0728 778 313
Asociatia Sf. Stelian	Irina DRAGOI	sfs@rdslink.ro	021 335 9880, 0722 30 30 29
Consultante indépendante	Marieta RADU	marieta.radu@gmail.com	0744 255 552
ESTUAR Foundation	Cristina Poplauschi	fundatia.estuar@yahoo.com	+40 314171888
Liga Romana de Sanatate Mintala	Bogdana TUDORACHE Raluca NICA Adina BITFOI	Adina_bitfoi@yahoo.com	021 252 08 66 +40.724382203
Organizatia Suedeza pentru Ajutor Umanitar Individual I.M.	Tudora LICA Emilia SANDU	licatudora@yahoo.com	021 491 52 29 '0722 760 796
	Brigitta LUNDMARK	brigitta.lundmark@gmail.com	00 46 90 12 37 32
	Sandica POPESCU	sandicapopescu@yahoo.com	0744 370 487
Samusocial	Mirela ALEXE	management@samusocial.ro	0723 190 449
ORGANISATIONS EUROP2ENNES	Référent	Courriel	Téléphone
SMES-Europa	Luigi LEONORI	smeseu@smes-europa.org	+32.475634710
SMES-B	Serge ZOMBEEK	serge_zombek@stpierre-bru.be	+32.2.5354440
SMES-Madrid + A.E.N. (Espagne)	MariaFe BRAVO	marife.bravo@telefonica.net	
PARITATISCHE Berlin (Allemagne)	Patrizia DI TOLLA	ditolla@paritaet-berlin.de	+4930331591926
SECOURS CATHOLIQUE (France)	Hector CARDOSO	hector-cardoso@secours-catholique.asso.fr	
UDENFOR Projekt (Danemark)	Preben BRANDT	pb@udenfor.dk	+4533163545
LIGUE SANTE MENTALE BXL (Belgique)	Eric MESSENS	lbfsm@skynet.be	+32 2.5115543

REMERCIEMENTS

SMES-Europa remercie toutes les Institutions, tous les Organismes, Associations, personnels professionnels et bénévoles qui participeront à cette initiative dont l'objet est de promouvoir le droit à la santé, à la dignité et au bien-être pour TOUS et pour les personnes les plus défavorisées et vulnérables.

**Une société qui laisse de côté les sans-abri et les malades mentaux
et commet une discrimination à leur rencontre,
n'est certainement pas la communauté européenne que nous voulons construire.**

L'étendue de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Europe est inacceptable
Conseil européen Lisbonne 2000

Les vraies causes de la pauvreté et de l'exclusion
sont loin d'être éradiquées en Europe.
Conseil de l'UE Rapport de la Commission - mars 2006

La stigmatisation et la discrimination
attachées à la maladie mentale restent tenaces
2007 Année de l'Égalité des Chances

**Surmonter la pauvreté n'est pas un geste de charité,
c'est un acte de justice.
C'est la protection d'un droit humain fondamental,
Le droit à la dignité et à une vie décente.**
Nelson Mandela